

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART 2022-2023

(Cochez les cases face aux activités choisies)

Nom /Prénom de l'élève :

Date de naissance : Commune de résidence :

E-mail : Tél :

Niveau scolaire et école fréquentée.....

MUSIQUE CURSUS INSTRUMENTAUX (A PARTIR DE 6 ANS OU DU CP)

Niveau Musical : Cycle Initiation (CP) Cycle 1 Cycle 2 Cycle 3

Guitare, guitare électrique, basse	Auxonne	Mardi, Mercredi	Ecole de Musique	
Guitare, guitare électrique, basse	Pontailleur	Jeudi	Rue de la gare	
Techniques vocales (13ans)	Auxonne	Mardi	Ecole de Musique	
Clarinette	Auxonne	A définir	Ecole de Musique	
Trompette	Auxonne	Mercredi	Ecole de Musique	
Saxophone	Auxonne	A définir	Ecole de Musique	
Piano	Auxonne	Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi	Ecole de Musique	
Piano	Pontailleur	Mercredi	Rue de la gare	
Violon Alto	Auxonne	Jeudi	Ecole de musique	
Violon	Auxonne	Lundi, Mardi, Jeudi	Ecole de musique	
Violoncelle	Auxonne	Samedi	Ecole de musique	
Tuba	Auxonne	Mercredi	Ecole de musique	
Trombone	Auxonne	Vendredi	Ecole de musique	
Flûte traversière, Flûte à bec	Auxonne	Mercredi, Vendredi, Samedi	Ecole de Musique	
Flûtes traversière, Flûte à bec	Pontailleur	Mardi	Rue de la gare	
Batterie Percussions	Auxonne	Mercredi, Vendredi	Ecole de Musique	

FORMATION MUSICALE ET PRATIQUES COLLECTIVES

Les cours de Formation musicale auront lieu sur le site d'Auxonne et selon les niveaux les mercredis ou samedi matin. Ils démarrent à compter du CE1 et sont obligatoires jusqu'à 16 ans. Les horaires et groupes seront transmis à la rentrée en fonction des inscriptions. A Pontailleur cette discipline est intégrée au cours instrumental mais les cours se déroulant à Auxonne sont accessibles sur demande auprès du Directeur.

Les pratiques musicales d'ensembles : Ensembles à cordes, Harmonie Junior, Atelier rock, Musique de chambre, Ensemble de guitare seront également constitués à la rentrée sur proposition des professeurs.

POUR LES TOUT PETITS

Eveil Musical et corporel (4ans)	Auxonne	Mercredi 9h-9h45	Ecole de Musique	
Eveil Musical et corporel (4ans)	Auxonne	Samedi 9h-9h45	Ecole de Musique	
Transition Découverte (5ans)	Auxonne	Mercredi 10h-10h45	Ecole de Musique	

ART PLASTIQUE

Initiation dessin	Auxonne	Vendredi 17h15-18h00	Ecole de Musique	
Dessin Débutant	Auxonne	Samedi 11h00-12h00	Ecole de Musique	
Dessin /BD Mangas	Pontailleur	Samedi 9h-10h30	Rue de la gare	
BD Manga Ados G1	Auxonne	Vendredi 18h00-19h30	Ecole de Musique	
BD Manga Ados G2	Auxonne	Samedi 12h00-13h30	Ecole de Musique	

THEATRE

6-10 ans (1)	Perrigny s/ l'Ognon	Lundi 16h40-18h00	Ecole	
6-10 ans (2)	Pontailleur	Mercredi 14h00-15h20	Salle des fêtes	
6-10 ans (3)	Pontailleur	Mercredi 15h25-16h45	Salle des fêtes	
à partir de 11 ans	Pontailleur	Mercredi 16h50-18h10	Salle des fêtes	

DANSE ENFANTS ET ADULTES

Initiation danse (5/6 ans)	Auxonne	Mercredi 14h00-15h00	Ecole de musique	
Initiation danse (5/6 ans)	Pontailleur	Lundi 17h15 18h15	Salle des fêtes	
Contemporaine débutant (dès 7 ans)	Auxonne	Mercredi 15h00-16h00	Ecole de musique	
Contemporaine débutant (dès 7 ans)	Pontailleur	Lundi 18h15-19h15	Salle des fêtes	
Contemporaine avancée	Auxonne	Mercredi 16h00-17h00	Ecole de musique	
Contemporaine Ado Adulte	Auxonne	Mercredi 17h00-18h30	Ecole de musique	
Equilibrage musculaire Adulte	Auxonne	Mercredi 18h30-19h30	Ecole de musique	
Hip Hop 5 à 7 ans	Auxonne	Mercredi 9h15-10h15	Ecole de musique	
Hip Hop 8-11ans	Auxonne	Mercredi 10h15-11h15	Ecole de musique	
Hip Hop avancé	Auxonne	Lundi 17h30-18h30	Ecole de musique	
Hip Hop Acrobaties (2 ans de pratique minimum)	Auxonne	Lundi 18h30-19h30	Ecole de musique	

IMPORTANT RAPPEL

- L'inscription vaut pour une année complète. Toute année entamée est due sauf cas de déménagement ou maladie dûment justifié auquel cas seuls les trimestres entamés sont dus.
- Cette fiche d'inscription doit s'accompagner du « dossier unique famille » permettant de définir la tarification au taux d'effort si vous ne fréquentez pas déjà les services de la Communauté de Communes.
- Mettez à jour votre avis d'imposition (2021/2020). A défaut le tarif le plus haut est appliqué.
- La 1ère séance est considérée comme une séance d'essai pour les nouveaux élèves uniquement. Tout abandon à l'issue de cette séance doit être signalé par mail dans les plus brefs délais. L'accès est interdit sans inscription préalable.
- Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des demandes. Des listes d'attentes sont constituées si nécessaire.
- Les horaires de cours individuel et de FM seront définis à la rentrée directement avec le professeur concerné.
- Les horaires et jours sont indicatifs et peuvent évoluer selon le volume d'inscription et les conditions sanitaires.

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

J'autorise
 Je n'autorise pas

La Communauté de Communes Cap Val de Saône – Ecole de Musique et d'Art à photographier, filmer et utiliser mon image ou celle de mon/mes enfant(s) pour promouvoir les actions de l'école de musique et d'art uniquement.

La diffusion pourra se faire par voie de presse, internet ou affichage (padlet de l'école de musique, outils internet de Cap Val de Saône, affichage, tractage...) La Communauté de Communes s'interdit de procéder à une exploitation commerciale ou de porter atteinte à la vie privée ou réputation de la personne.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est disponible par voie d'affichage au sein de l'établissement ou sur simple demande par mail. Je m'engage à en prendre connaissance et en accepte les conditions.

Date et signature de l'élève ou de son responsable :

Remarques ou information complémentaire :

.....

.....

Si vous souhaitez pratiquer une activité culturelle qui n'est pas listée ci-dessus, vous pouvez soumettre votre demande au Directeur. Dans le cas où un nombre suffisant d'élèves seraient intéressés nous étudierons la possibilité de la mettre en place.

Suggestion d'activité :

Une question ? Une difficulté ? Contactez le Directeur : ecole.musique@capvaldesaone.fr ou 03 80 27 03 20